

Remarques concernant la motion de Sallengros de faire dans trois jours son rapport sur l'utilité d'un canal de l'Oise à la Sambre, en annexe de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794)

Pierre-Joseph Duhem

Citer ce document / Cite this document :

Duhem Pierre-Joseph. Remarques concernant la motion de Sallengros de faire dans trois jours son rapport sur l'utilité d'un canal de l'Oise à la Sambre, en annexe de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 217;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17700_t1_0217_0000_2

Fichier pdf généré le 07/10/2019

taillait les avantages incalculables et l'urgence de cette jonction ?

Du moins est-il constant que cet ingénieur a la connaissance intime qu'il existe plusieurs projets anciens et modernes, qui démontrent la facilité de l'exécution du canal.

Or la vue de la carte suffit, supposant la confection de ce canal, pour être convaincu des grands avantages qui résulteraient de la navigation libre et non interrompue de la majeure partie de la République, de Paris notamment, avec une partie de la Belgique et de la Hollande, avec le pays de Liège et le Rhin.

On amènerait facilement dans l'intérieur les riches, les rares, les précieuses productions dont on a parlé; indépendamment des autres avantages qu'offre le retour, on profiterait du retour particulièrement pour remplir les services des convois et approvisionnements des armées. Qui ne sait qu'alors les routes seraient d'un entretien plus facile et moins dispendieux ? Qui disconvientra combien l'agriculture et le commerce y gagneraient ? L'agriculture est sans doute en souffrance, et languit dans plusieurs départements situés aux frontières, parce qu'elle exige plus de bras, plus de chevaux qu'il n'en reste, notamment dans les cantons que l'ennemi a malheureusement envahis, et qu'il a si cruellement pillés et dévastés; l'agriculture y gagnerait aussi, parce que l'excavation du canal assainirait une grande quantité de terres et de prés, propres d'ailleurs à devenir très-fertiles et abondants. On ajoutera même que les dépenses qu'il occasionnerait au Trésor public seraient facilement compensées par la bonification qu'on procurerait nécessairement à l'immense terrain de la forêt de Mormal, appartenant à la nation, et dont les bois jusqu'ici, quoique de toute beauté, n'ont pu être employés à la charpente ou à la construction des vaisseaux.

Ces motifs sont assez frappants pour prétendre qu'il n'est peut-être pas d'entreprise ou de projet qui réunisse plus d'avantages avec aussi peu de dépenses; ces motifs sont également puissants pour décider en faveur de l'urgence de ce canal, particulièrement dans les circonstances actuelles. Il paraîtra sans doute à tout ami de la patrie que c'est à sa confection qu'on doit employer de suite et sans relâche une partie des prisonniers faits sur nos ennemis. N'est-il pas temps que ces automates rendent au moins quelques services à une nation généreuse qui les alimente ?

Mais, pour jouir de tous les avantages que ce canal présente, il est indispensable de le faire révolutionnairement pour qu'il soit navigable à la fin de l'hiver prochain. Si cette motion est appuyée, j'en demande le renvoi au comité des Travaux publics, pour en faire son rapport dans trois jours.

La Convention nationale renvoie au comité des Travaux publics la motion, faite par Sallengros, de faire dans trois jours son rapport sur les avantages que présente la jonction de la Sambre à l'Oise, et sur l'urgence du canal proposé.

Un membre : Il y a au comité des Travaux publics un grand plan, où l'on a disposé nombre de canaux et autres routes également utiles à l'exploitation des richesses de l'intérieur de la République; la plupart de ces travaux sont de nature à n'être entrepris qu'à la paix; mais il me semble que l'on en pourrait extraire ce qui concerne le canal de jonction de la Sambre et de l'Oise, qui pourrait être utilement entrepris dès ce moment, en y employant les prisonniers de guerre et les déserteurs. J'appuie donc le renvoi au comité, pour qu'il en fasse un prompt rapport.

DUHEM : J'appuie également le renvoi proposé, attendu l'importance de l'objet sur lequel notre collègue vient d'appeler l'attention de l'Assemblée; car en ce moment il épargnerait beaucoup à la République sur les dépenses énormes qu'occasionnent les transports et les charrois des effets nécessaires à nos armées pendant la guerre (146).

La Convention nationale renvoie au comité des Travaux publics la motion faite par un de ses membres de faire dans trois jours son rapport sur les avantages que présente la jonction de la Sambre à l'Oise; et sur l'urgence du canal proposé (147).

41

La société populaire de Nancy [département de la Meurthe] félicite la Convention de ses mesures énergiques, ajoute que le représentant Michaud, en rendant justice à tous les citoyens, maintient le gouvernement révolutionnaire; elle invite la Convention à empêcher que l'on calomnie les vrais patriotes, l'assure que les vrais Jacobins seront toujours dévoués à la Convention, et demande que l'on surveille les modérés (148).

[La société populaire de Nancy manifeste dans une adresse son attachement inviolable à la Convention nationale, son respect pour ses lois, et sa soumission à toutes les mesures qu'elle jugera nécessaires pour le salut de la patrie. Elle déclare que tous les vrais patriotes verront adoucir sans douleur les mesures de sûreté générale.] (149)

Mention honorable, renvoyé au comité de Sûreté générale (150).

(146) *Moniteur*, XXII, 253-254. Mention *J. Paris*, n° 26; *J. Perlet*, n° 753.

(147) C 321, pl. 1336, p. 1. Minute de la main de Sallengros, rapporteur. *Gazette Fr.*, n° 1019; *F. de la Républ.*, n° 26; *J. Fr.*, n° 751; *J. Perlet*, n° 753; *M.U.*, XLIV, 395, 424; *Rép.*, n° 26.

(148) *M.U.*, XLIV, 394.

(149) *J. Paris*, n° 26.

(150) *M.U.*, XLIV, 394; *J. Fr.*, n° 751; *J. Paris*, n° 26.